

YESLAM BEN LADEN. Soupçonné d'avoir fourni des fonds à son demi-frère "JE N'AI JAMAIS ENVOYÉ 300 MILLIONS"

Convoqué comme témoin assisté par le juge Renaud Van Ruymbeke, Yeslam, homme

Dans ses vastes bureaux de Genève, à deux pas de la vieille ville, Yeslam ben Laden affiche une sagesse toute orientale. Avoir comparu comme témoin assisté chez le juge Renaud Van Ruymbeke, le 14 novembre à Paris, ne semble pas l'avoir particulièrement affecté. Même si l'homme d'affaires saoudien n'apprécie que très modérément qu'une instruction porte une nouvelle fois atteinte à sa réputation en laissant entendre qu'il est compromis dans des scandales financiers. En effet, sur la base de documents du gouvernement américain, Jean-Charles Brisard, enquêteur français qui travaille pour le compte des familles de victimes du 11 septembre 2001, prétend, devant le juge van Ruymbeke, que la société Cambridge, une filiale du Saudi Binladin Group (SBG), aurait viré 300 millions de dollars (environ 254 millions d'euros) au Pakistan en 2000, via un compte suisse lié à Yeslam ben Laden. L'heureux bénéficiaire de cette petite fortune? Oussama ben Laden en personne.

Depuis le 11 septembre 2001, quelques mois à peine après avoir obtenu la citoyenneté suisse, le demi-frère d'Oussama ben Laden a l'habitude d'être dans l'œil du cyclone : à Berne, les policiers fédéraux se sont penchés sans relâche sur son cas, sans rien trouver. Les inspecteurs du fisc ont épluché ses comptes aussi. Yeslam ben Laden dit avoir la conscience tranquille et être fier d'être un ben Laden. Depuis la semaine dernière, il a ouvert à Genève une boutique de 30 mètres carrés. Le millionnaire saoudien y vend des parfums, des sacs pour femmes, des lunettes de soleil, des produits de beauté, des boutons de manchettes et des articles de pe-

tite maroquinerie estampillés Yeslam ou YB. Bien qu'il ait obtenu, en Suisse, l'enregistrement de la marque ben Laden, l'homme d'affaires préfère utiliser son prénom ou ses initiales comme vitrine.

VSD. Vous avez été entendu le 14 novembre dernier à Paris par le juge Renaud Van Ruymbeke dans le cadre d'une procédure sur du blanchiment d'argent. Il vous reproche d'avoir fait transférer 300 millions de dollars de Genève vers le Pakistan à l'intention de votre demi-frère Oussama ben Laden. Que lui avez-vous répondu ?

Yeslam ben Laden. Tout cela est totalement faux. Je ne connaissais même pas l'existence de cette société Cambridge qui aurait soi-disant procédé à ce transfert de fonds. Je tiens d'ailleurs à préciser que, depuis le début de la procédure, je n'ai fait opposition à aucune commission rogatoire. J'ai même mis l'intégralité de mes comptes à la disposition du juge, qui n'a rien trouvé de répréhensible contre moi. (Dans un courrier adressé le 10 novembre dernier à la justice française, Claude Nicati, procureur général suppléant de la

Confédération helvétique, souligne en effet que Yeslam ben Laden n'a pas fait de recours contre la demande d'entraide judiciaire en Suisse de Renaud Van Ruymbeke, NDLR.)

VSD. Comment s'est déroulée la confrontation avec le juge Van Ruymbeke ?

Y. B. L. Simplement. La rencontre a duré à peu près deux heures. Je me suis rendu à la convocation du juge avec mes avocats. Le dialogue a été courtis. Nous nous connaissons maintenant depuis trois ans. C'est la quatrième fois que nous nous rencontrons dans son bureau.

VSD. Mais pourquoi toutes ces auditions si le juge n'a vraiment rien contre vous ?

DERNIER GHIC

Yeslam vient d'ouvrir une boutique de luxe dans le centre de Genève. Désormais citoyen suisse, il condamne sans équivoque le comportement, les actions et le discours de son demi-frère.



CLAUDE NICATI

Y. B. L. Le juge parle beaucoup avec Jean-Charles Brisard, qui me déteste. Il essaie de mettre le feu à tout et de me faire porter le chapeau. Ça l'énerve que je gagne mes procès contre lui. Il veut jeter le doute. La Suisse a enquêté sur moi : elle n'a rien trouvé. J'ai d'ailleurs une lettre du ministère public de la Confédération à Berne qui dit clairement qu'on n'a rien à me reprocher et qui a été versée au dossier français.

VSD. Accepteriez-vous un débat contradictoire avec Jean-Charles Brisard chez Marc-Olivier Fogiel ou chez Thierry Ardisson ?

Y. B. L. Je ne crois pas. Les faits avancés à mon encontre par M. Brisard sont sans fondement. Son métier, c'est de fabriquer des histoires. Son livre (*Ben Laden, la vérité interdite*, NDLR) a été pro-

hibé en Suisse. Il a dû, sous la pression de la justice, retirer plus de vingt-cinq pages qui étaient mensongères et diffamatoires pour ce qui me concerne.

VSD. Jean-Charles Brisard vous accuse notamment d'avoir eu un compte commun à l'Union des banques suisses (UBS) de Genève avec votre demi-frère Oussama. Que répondez-vous ?

Y. B. L. N'importe quoi ! Je n'ai jamais partagé de compte commun à l'UBS de Genève avec mon demi-frère Oussama !

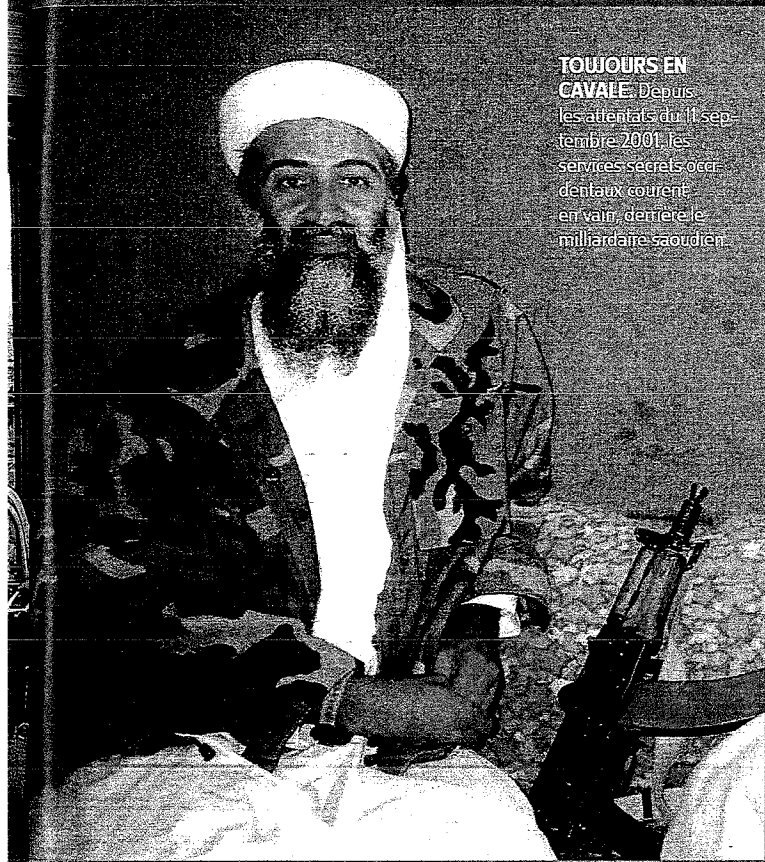
VSD. Condamnez-vous les attentats perpétrés par al Qaïda ?

Y. B. L. Oui, bien évidemment. Au lendemain des attentats du 11 septembre, j'ai condamné avec vigueur tous ces actes de violence dans un communiqué de presse.

VSD. Où étiez-vous, le 11 septembre 2001 ?

frère pour préparer les attentats du 11 septembre 2001, il se défend DE DOLLARS À OUSSAMA

de d'affaires en Suisse, dément tout virement bancaire au bénéfice d'Al Qaida.



TOUJOURS EN CAVALE Depuis les attentats du 11 septembre 2001, les services secrets occidentaux courent en vain derrière le milliardaire saoudien.

Y. B. L. J'accompagnais un ami à l'aéroport de Genève quand mon portable a sonné : on m'annonçait qu'un avion avait percuté l'une des tours du World Trade Center. J'ai d'abord pensé à un accident. Mais, après le second impact, j'ai compris que c'était plus grave.

VSD. Avez-vous imaginé tout de suite que ces attentats portaient la signature de votre demi-frère ?
Y. B. L. Pas une seule seconde. Et je n'ai jamais pensé non plus qu'il pouvait être, seul, derrière cette affaire. C'était beaucoup trop sophistiqué.

VSD. Doutez-vous qu'Oussama ben Laden soit impliqué dans ces attentats ?

Y. B. L. Toute personne soupçonnée d'actes illégaux doit s'expliquer devant un tribunal. Ce sera à la justice de trancher.

VSD. Votre demi-frère Sheikh Ahmad déclarait en 2002 sur CNN qu'Oussama ben Laden n'était pas derrière les attentats du 11 septembre. « C'est mon frère. Je le connais. J'ai vécu avec lui pendant des années. Je sais à quel point il craint Dieu », disait-il. Partagez-vous son opinion ?

Y. B. L. Ahmad ne s'est jamais exprimé devant CNN en 2002. Il doit s'agir d'un autre frère d'Oussama, qui ne fait pas partie de la famille ben Laden.

VSD. Si on vous proposait de rencontrer secrètement votre demi-frère, accepteriez-vous ?

Y. B. L. Je ne crois pas que cela puisse arriver. Et, même si cela était possible, je ne ferais pas le voyage en Afghanistan pour le rencontrer.

VSD. Mais que lui diriez-vous ?

Y. B. L. Je lui conseillerais d'accepter de comparaître devant un tribunal.

VSD. Devant quel tribunal ?

Y. B. L. Bonne question ! (Il sourit.)

VSD. Selon vous, est-il encore en vie ?

Y. B. L. Aucun élément n'indique qu'il ne l'est plus.

VSD. Est-il vrai que vous seriez prêt à payer la défense de votre demi-frère s'il était arrêté ?

Y. B. L. Toute personne a le droit d'être défendue par un avocat. La question se posera en temps voulu.

VSD. Quels souvenirs gardez-vous d'Oussama ben Laden ?

Y. B. L. Je ne l'ai plus revu depuis 1981, lors d'une fête de famille. Il m'était apparu comme quelqu'un de très religieux. Il n'aimait pas la musique ni la télévision. Vous savez, je ne l'ai pas très bien connu. Nous vivions séparés, nous n'avons pas été élevés ensemble - nous sommes trente-quatre demi-frères et sœurs. Moi, j'ai quitté l'Arabie saoudite quand j'avais 6 ans. La dernière fois que je m'y suis rendu, c'était en 1987.

VSD. Pourquoi n'y êtes-vous pas retourné depuis ?

Y. B. L. J'ai eu des divergences avec ma famille.

VSD. Avez-vous déjà voyagé au Pakistan ou en Afghanistan ?

Y. B. L. Jamais. Pas plus qu'au Soudan.

VSD. Votre ex-épouse, Carmen, parle beaucoup de vous dans un livre, *Le Voile déchiré*, paru l'an dernier. Qu'avez-vous à lui répondre ?

Y. B. L. Je n'ai pas lu son livre. Cependant, les échos qui m'ont été rapportés n'étaient pas négatifs à mon égard.

VSD. Aujourd'hui, êtes-vous un homme riche ?

Y. B. L. Qu'est-ce qu'un homme riche ? Je peux simplement dire que si j'avais eu les fameux 300 millions de dollars dont parle le

juge Van Ruymbeke, alors là, je serais un homme riche !

VSD. Vous aviez répondu il y a un an et demi dans les colonnes de VSD au film de Michael Moore *Fahrenheit 9/11*. Avez-vous songé, depuis, à déposer plainte contre lui ?

Y. B. L. Je n'ai pas porté plainte à l'époque. Je ne voulais pas donner plus d'importance à son travail. Malgré toutes les erreurs sur ma famille qui émaillent ce film.

VSD. Quels rapports conservez-vous aujourd'hui avec votre famille, vos frères et sœurs ?

Y. B. L. Des rapports courtois.

VSD. Vous lancez aujourd'hui un parfum et une ligne de maroquinerie de luxe griffés Yeslam. Pourquoi avoir opté pour votre prénom plutôt que pour votre nom ?

Y. B. L. Avant le 11 septembre, j'avais prévu d'appeler ma ligne Ben Laden. Aujourd'hui, pour des raisons évidentes, ce n'est plus possible. Je ne souhaite pas faire de la provocation. Je ne veux pas non plus qu'on m'accuse de profiter de la notoriété de mon nom de famille. Je suis fier de porter ce nom, même si cela me cause

«Si je rencontrais mon demi-frère, je lui conseillerais de comparaître devant un tribunal»

aujourd'hui quelques désagréments. Je ne suis pas seulement un Ben Laden, je suis d'abord Yeslam ben Laden.

VSD. Quels marchés visez-vous en priorité ?

Y. B. L. D'abord la Suisse et l'Arabie saoudite. Je viens d'ouvrir une boutique Yeslam à Genève et une à Jeddah. Je devrais bientôt en ouvrir deux autres, à Riyad et à Dammam.

VSD. Vous pensez que le gouvernement américain vous laissera ouvrir une boutique à Manhattan, par exemple ?

Y. B. L. Les États-Unis sont une démocratie et un État de droit, non ? J'espère bien aussi y lancer mes parfums et ma gamme de maroquinerie. ■ **RECUEILLI PAR ARNAUD BÉDAT**